

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 26/03/2026

Date d'affichage : 21/03/2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27 - Présents : 26 - Votants : 27

Le 26 MARS 2026 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. Adrien JEHENNE, Maire.

Sont présents : Adrien JEHENNE, Manuella HAMEL, Jérôme GAHERY, François MESTRES, Emilie DESVOL, Mickaël ROGER, Adjoints au Maire, David GIROULT, Maire Délégué de Vengeons, Joël RENAULT, Bernard LEMOUSSU, Evelyne HILLIOU, Anne-Marie ARSENE, Marie-Laure FRELIN GOSSET, Bernadette AMELINE, Jean-Claude DESMASURES, Louis-René LE TOURNEUX DE LA PERRAUDIERE, Bruno FORGEAIS, Patrick HUARD, Didier BOULAY, Nelly MAUDUIT-JOSEPH, Damien HILI, Christelle MARIE, Sébastien DANGUY, , Marlène BONNEL, Magali HARIVEL, Séverine LEPROVOST, Nadège BOULE Conseillers municipaux,

Sont absents excusés : Nadia JEHAN FAUDET

Ont donné procuration : Nadia JEHAN FAUDET à Adrien JEHENNE.

Secrétaire de séance : Nadège BOULE

Délibération portant modification des catégorisations de certaines rues et modifications de noms de rues

Rapporteur Adrien JEHENNE

Par délibération du 15 Juillet 2025, le conseil municipal a validé le nom des voies et des lieux dits proposés par le groupe de travail en charge de la démarche d'adressage.

En collaboration avec Manche Numérique, et depuis quelques mois, la seconde phase de la démarche est en cours. Un travail important de numérotation a été réalisé par les élus du groupe de travail sur la Base d'Adresse Locale (BAL) et une mise à jour de certaines voies (ajout ou modification) est proposée au conseil municipal afin que la BAL corresponde au mieux à la réalité du terrain.

Les voies à ajouter ou à modifier sont :

> A Vengeons :

- Impasse des Lavandières => Chemin des Lavandières
- Chemin du Puits

> A Sourdeval :

- Route de Mortain => Rue de Mortain
- Route des Vallées Durand => Rue des Vallées Durand
- Chemin de la République => Chemin des Douanes
- Route de Bellevue => Route de la Chapelle de Montfort
- Impasse de l'Aube
- Impasse les Triolettes
- Impasse les Hirondelles
- Impasse Saint Joseph
- Route du Pont Morel
- Route du Mont Joli
- Chemin de la Boissière
- Chemin des Ravins
- Chemin Edmond Lebrun

Le Conseil municipal,

VU l'article L2212-2 du code Général des Collectivités Territoriales

VU le décret du 11 août 2022 « relatif à la mise à disposition par les communes des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et autres constructions » précisant les modalités d'application de l'article 169 de la Loi 3DS,

VU la délibération du 15 juillet 2025 validant les noms des voies communales et les lieux-dits attribués,

VU le travail réalisé par le groupe projet pour la modification et ajout de voies,

CONSIDÉRANT l'intérêt communal que représente la dénomination des voies et des lieux-dits,

DÉCIDE à l'unanimité,

- > de valider la liste des noms attribués mis à jour pour l'ensemble des voies communales et privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits pour chacune des communes déléguées de Sourdeval,
- > d'adopter les dénominations ci-dessus,
- > d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.
A Sourdeval, le 02 avril 2026.

Le secrétaire de séance,
Nadège BOULE



Le Maire,
Adrien JEHENNE

